

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 51 (1913)
Heft: 17

Artikel: Fêttons notre aimable patrie !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-209531>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A LA GUIERRA DAU SONDERBON

Vo vo rappelâ de ellia guerra de quarant-sat iô l'avâi faliu modâ po lo Sonderbon et que n'avâi pardieu pas êtâ po rire. On lâi sai êtâ bo et bin battu, et à de bon, mîmameintque l'ê per le que Derbon à Chetmau de pè Pully l'avâi vu chaleu.

Clli Derbon l'êtâi, quemet Tiumou qu vo z'r de l'autr'hi, on gaillâ que rein ne lâi fasâi. L'avâi lè zoû asse du qu'on tieur de crapin, et principalameint la titâ, câ lo régent lâi desâi dza : « Por tâ ta lita dura. » L'êtâi fort... que faillâ vêre; l'arâi solèvâ dauträi wagon ein on iâdzo, se lâi avâi dza z'u dâi wagon.

L'êtâi dan avoué sa compagni pè clli Sonderbon et terive contre lè z'enemis tant que pouâve. A pliat veintro fasâi rein que tserdzi et dëtserdzi. On arâi de lo valet dau diablio.

Et pas la plie petita balla que râcevessâi. D'ailleu, tannâ quemet l'ire, et sè z'où du, sé pas se lâi arant po oukie. Et tot parâi, de vè lo né, a la vi que l'avâi on get ellou po teri lo gatoliot, atsè onna balla qu'arreve et que s'einfate justo dèso la pâ damon doun nâ.

— Lè tsaravôôte, que sè dit Derbon, mè mi-rant lè get ora!

La balla n'avâi pas pu allâ tant liein, l'avâi fê ressort contre lè z'ou de la titâ, — de ellia titâ dura, quemet lâi desâi lo régent, — et l'êtâi ressaillâta pè lo mîmo perte. Derbon l'avâi prâissa et l'avâi betâie dein sa catsetta.

Mâ, ma fai, l'avâi tot parâi regu onna sacossa de la mîtsance et mon Derbon l'a bo et bin latsi¹. Quand l'ê revegnâi à li, sè trovâve dessu on trabetset avoué un mouf de mâdzo et de tsapilliatsè dè coûte li. L'êtâin ein train de copâ et de tsapilliots, lâi avant fê n'a granta balafrâ tant que pè vè lè z'orolhie et pu derrâi la titâ et lo coutellâvant adi, que l'ê à sti momeint que s'êtâi reveilli.

— Quin commerce fêde-vo? que lau dit Derbon.

— On vo sonde po coudhî retrôvâ la balla, que lâi repondant, qu'on sâ pa iô l'a passâ.

— Diablie vo sondâ pî vo-mîmo, brâme Derbon, sé prau iô l'a passâ la balla, l'ê... dein ma catsetta!

Sacré Derbon à Chetmau de Pully.

MARC A LOUIS.

L'a latsi = il s'est évanoui.

Les vieilles chansons.A ma bouteille.

(AIR : « O ma tendre musette... »)

O ma chère bouteille!

Bouteille mes amours!

Toi qui fais, sous la treille,

Le bonheur de mes jours!

De te quitter, Grégoire

N'aurait-il pas grand tort?

Hélas! vivre sans boire,

C'est être déjà mort!

O ma chère bouteille!

Le docteur Sangrado

Bien en vain me conseille

De me remettre à l'eau.

Ce docteur a beau dire

Que le vin me nuira.

Son discours me fait rire,

Arrive que pourra.

O ma chère bouteille!

Tu chasses mes soucis;

Ta présence réveille

Mes esprits engourdis.

Tu portes dans mon âme

Une nouvelle ardeur;

Et je sens que la flamme

Passe jusqu'à mon cœur.

(Communiqué par Pierre d'Antan.)

Un gendre à sa belle-mère: — Il faut que je vous dise, maman, que je m'emporte assez facilement et quelquefois sans raison.

— Soyez tranquille, reprend la belle-mère, tant que je serai là, les raisons ne vous manqueront pas.

Pas de suites. — Cet animal-là m'a flanqué une paire de calottes.

— Ah!... est-ce que cette affaire aura des suites?

— Je ne crois pas... j'ai mis tout de suite des compresses.

PAQUES FOLKLORISTIQUES

Nous recevons de Bagnes (Valais), les lignes que voici :

LECTEURS vaudois du *Coniteur*, pardonnez-moi si, en ma qualité (ou en *mon défaut?*) de ressortissant d'un autre canton romand, je m'introduis en incorrigible récidiviste et comme en intrus dans les colonnes de votre organe trop hospitalier, pour poser simplement à chacun de vous les questions suivantes, démarche provoquée par l'intérêt que je porte aux us et coutumes romands et suggérée par les savoureuses descriptions que M. Léon Charpentier donne dans la presse parisienne sur le « baiser des œufs» de Pâques au Monténégro et sur les bizarres habitudes qui entourent les *Pâques corfiotes* (île de Corfou), pendant lesquelles a lieu une hécatombe d'agneaux au milieu du plus charivaresque tapage :

1^e Les principales localités vaudoises ont-elles, à Pâques ou l'un des jours de la semaine précédente, comme en Valais, une exhibition d'un bœuf gras enrubané, déambulant dans les rues avant d'être conduit à l'abattoir? Cette habitude est-elle particulière au Valais ou aux contrées catholiques où elle symbolisera la fin du Carême et le retour permis au régime carné? Dans mon canton, on appelle l'animal ainsi promené le *bouquet de Pâques*. En France, à Paris tout spécialement, la promenade du *Bœuf gras* a lieu le Mardi-Gras et serait la représentation plus ou moins déguisée d'un rite religieux de l'antiquité égyptienne.

2^e A Sembrancher (Valais), existe un curieux rite pastoral, peu connu, bien que des auteurs aient tâché d'attirer l'attention sur lui : en vertu d'une donation ancienne, dont l'administration communale est encore la fidèle exécitrice, on amène dans la rue principale le tonneau contenant la dernière récolte de la vigne qui constitue la donation faite. On y verse à boire gratuitement et dans une coupe commune aux bourgeois présents et à tous les passants, communiens des localités voisines, ouvriers italiens acheminés vers le Grand St-Bernard, etc. La plupart sont agréablement surpris d'être conviés ainsi à ces agapes pascales inattendues. Les autorités communales du lieu président cette cérémonie bachique.

Autrefois, nombre de défunts faisaient une donation consistant en une certaine quantité de vin, à verser le jour de Pâques suivant la mort du donateur, devant le domicile de ce dernier. Cette habitude serait complètement perdue dans la paroisse de Sembrancher.

Les amis du *Coniteur* connaissent-ils, par ci par là, des choses analogues aux *Pâques sembranchardes*?

* * *

Votre journal ne ferait-il pas bien de reproduire le texte de la question posée dans un numéro récent du *Folklore suisse*, Bâle : Dans quelles régions de la Suisse l'arbre de Noël est-il encore inconnu ou a-t-il été récemment introduit? Le pays d'origine de cet arbre serait la Scandinavie ; il ne se serait implanté dans la Suisse romande qu'après 1850 (à Lausanne 1855 ou 1856). En Valais, le *végétal* épiphémère est peu acclimaté encore. Il ne fait guère que végéter à l'état sporadique dans diverses régions du canton.

Maurice GABBEUD.

Le pot sauveur. — De retour du marché, une dame s'aperçoit qu'elle a oublié d'acheter des confitures.

En présence d'une voisine, elle appelle son petit garçon.

— Jean, prends ces deux pots vides. Porte-les chez l'épicier et dis-lui qu'il t'en remplisse un de confitures. De celles que tu préfères.

— Bien, maman.

Et le petit garçon part.

— Mais pourquoi, demande alors la voisine, forcer cet enfant à s'encombrer de deux pots s'il n'en doit rapporter qu'un seul rempli?

— C'est pour qu'il ne puisse pas fourrer les doigts dedans...

Consultation. — Docteur, j'ai mal partout!...

— Allons, faites voir ça!...

FÊTONS NOTRE AIMABLE PATRIE !

BIEN que notre plébiscite sur la question de la *fête nationale vaudoise* soit clos, nous avons peine à résister au désir de publier encore les lignes suivantes, que veut bien nous communiquer un de nos amis.

C'est une lettre adressée, en 1887, au *Messenger boiteux* de Berne et Vevey. Si elle ne concorde pas avec notre opinion — car on se souvient que nous nous sommes prononcés en faveur du 24 janvier — du moins son auteur estime-t-il, comme beaucoup de Vaudois et comme nous, que la création d'une *fête nationale* ne serait point un luxe inutile, surtout si cette institution désirable doit avoir pour effet de supprimer quelques-unes de ces fêtes locales, qui pullulent dans notre pays et qui n'ont d'autre raison que le désir de leurs organisateurs de « faire la noce ».

Nous ne voulons certes pas rouvrir la discussion sur ce sujet — elle est définitivement close dans nos colonnes — mais, puisque l'occasion nous en est offerte, nous tenons à protester une fois de plus et énergiquement contre l'injuste reproche que quelques personnes nous ont fait de vouloir augmenter encore le nombre, déjà trop grand dans notre pays, des sujets de chômage et de réjouissances populaires. Ce n'est absolument pas ce que nous avons voulu, bien au contraire. Il y a fête et fête. Il en est de superflues, d'inutiles, de coupables, même ; mais il en est aussi de nécessaires, nous dirons plus, de salutaires.

Oh ! nous savons qu'il est toute une nouvelle école, intellectueliste et positiviste à la fois, qui sourit dédaigneusement des manifestations patriotiques de nos pères. Il y a, dit-elle, une meilleure façon de servir sa patrie que de la chanter, que de la célébrer dans des fêtes.

Eh ! sans doute, Messieurs les disciples de la Palisse, vous ne nous apprenez rien de nouveau, dans votre admirable perspicacité. Il y a les deux manières, nous le savons ; et nos pères avaient ceci de bon, qu'ils les pratiquaient toutes deux, pour le plus grand bien de la patrie. Il y a la prose et la poésie de la vie et du patriotisme ; ils les cultivaient l'une et l'autre, sans se demander si l'une valait mieux que l'autre.

Les temps ont changé ! répliquez-vous. Les hommes, en revanche, ne changent pas assez, en bien ; au contraire.

La société, dans son ensemble, progresse, guidée et poussée par une force méconnue qui, heureusement, accomplit son destin malgré nous.

Les hommes, pris individuellement, restent fort stationnaires. Grattez la mince couche de vernis de civilisation qui les recouvre et vous retrouverez l'homme des cavernes, avec tous ses instincts d'être féroce, à peine dissimulés. Il montre les dents à qui lui dispute son os. Car l'os, tout est là !

Et voilà pourquoi les grandes déclamations de la jeune école et ses sourires dédaigneux nous laissent absolument froid. Après eux, d'autres !

N'en déplaise à la jeune école, dont nous ne méconnaissons du reste nullement les mérites, car elle en a aussi — il y en a pour tout le monde — nous nous rangeons à l'avis du vieux barde vaudois qu'elle malmène si fort, mais dont la réputation ne s'en porte pas plus mal, lorsqu'il disait :

Autrefois, on aimait en Suisse
A rire, à vivre bonnement ;
On n'allait pas chercher malice
Dans chaque pauvre événement,
On était gai, content, traitable,
On s'oubliait par ci, par là...
Maintenant, on est lamentable :
Hélas ! qu'y faire ? Enfin, voilà !

Maintenant, excusez cette digression ; voici la lettre en question :

* * *

« Le 14 avril... pourquoi cette date trouve-t-elle sa place ici ! Ah ! Citoyens vaudois, n'est-ce pas la date de notre libération, de notre complet affranchissement ? C'est le 14 avril 1803 que le premier Grand Conseil vaudois s'est réuni à Lausanne pour délibérer sur les institutions à donner à un peuple désormais libre, le canton de Vaud si beau.

» Nous n'y pensons pas assez, à cette date, si chère à notre patrie ; nous oubliions par combien de phases nous avons passé pour arriver à devenir libres. Nous devrions célébrer le 14 avril comme on célèbre le 14 juillet chez nos voisins français.

» Oui, cette date, une des plus grandes de notre histoire, devrait donner lieu à une fête, pour ainsi dire nationale, fête qui remplacerait avantageusement nos fêtes villageoises de tous genres.

» Que diriez-vous, citoyens, quand dans nos villes et dans nos campagnes, vous verriez flotter l'étendard de la liberté, quand la même pensée animerait tous les coeurs, quand, par un service d'actions de grâces, nous irions remercier le Tout-Puissant de nous avoir affranchis à jamais du joug de « l'ours », qui pesait lourdement sur nos têtes ; n'avouerez-vous pas qu'une fête de ce genre vaudrait mille fois mieux qu'une grande partie de nos petites fêtes de village, que je n'entends cependant pas vouloir proscrire tout à fait.

» Citoyens vaudois, du moins ceux qui sont les plus favorisés, prenez-en l'initiative et répandez autour de vous les premiers germes d'une fête de ce genre, c'est-à-dire d'une fête cantonale vaudoise, qui réunirait tous les citoyens de notre cher canton, répétant du fond du cœur : « Liberté et Patrie ! »

Entre époux. — Si tu venais à mourir, je crois que je deviendrais folle...

— De qui ?...

QU'EST-CE ?

Nous avons publié, il y a deux ou trois semaines, une énigme qui a fait le désespoir de nos lectrices et de nos lecteurs. Aucun d'eux n'a pu, en dépit de ses veilles, en trouver la véritable solution. Aussi, découragés — on le serait à moins — d'aucuns l'avaient baptisée « l'énigme énigmatique » ; d'autres « cruelle énigme ». L'un même, impatienté, nous adjura d'en finir avec cette « angoissante affaire ». C'est ce que nous avons fait.

L'énigme reste sans solution, mais nos charmantes lectrices et nos aimables lecteurs ont recouvré leur sommeil et leur tranquillité. Nous nous serions reproché de les en priver plus longtemps. C'est pourquoi, ayant clos « définitivement » la consultation, nous n'indiquons pas

ici quelques réponses nouvelles, qui nous sont parvenues depuis lundi. D'ailleurs, elles nous paraissent ne valoir guère mieux que les précédentes.

Mais — que nos lecteurs nous pardonnent — voici qu'un de nos abonnés — un Lausannois — nous pose une nouvelle question, non moins embarrassante que la « cruelle énigme ».

Il nous demande si nous pourrions lui dire ce qu'est ce petit renflement de terrain de forme bizarre, que l'on remarque, depuis bien des semaines déjà, place Bel-Air. Une perche de fer s'élève au milieu de cet espèce de terre-plein, à laquelle, le soir, on suspend deux faits piteusement éclairés, sur lesquels on lit en lettres rouges, ce mot : *Travaux*.

Tous les allants et venants regardent cette chose cocasse. Ils s'arrêtent, intrigués, sourient et s'en vont en hochant la tête : « Qu'est-ce que cela peut bien être ? »

Personne encore n'a deviné, dit-on. D'aucuns prétendent que c'est un refuge, un « refuge pour enfants ». D'autres assurent que c'est une maquette de refuge. D'autres encore certifient, de l'air de gens qui sont dans le secret, que la perche qui surmonte ce « refuge » — appellons-le ainsi, en attendant d'être fixé — est destinée comme la fameuse perche d'Altorf, à recevoir un chapeau devant lequel tout citoyen devra se découvrir. Mais il paraît que l'accord n'est pas encore fait sur le chapeau — car il y a chapeau et chapeau. En attendant, nous avons les deux faits, auxquels pas n'est besoin de rendre hommage.

Nous nous sommes laissé dire, nous ne le répétons que sous toutes réserves, que des pourparlers sont en cours, au sujet de cette... de ce... bref, « refuge », entre l'édition et la Société des tramways. Quand ils auront abouti, nous serons fixés sur la destination de cette chose étrange qui, place Bel-Air, dispute aux édifices qui l'encadrent l'attention des passants.

Pourvu, seulement, que ces pourparlers ne durent pas aussi longtemps que ceux engagés, entre les deux mêmes parties, touchant l'éclairage du nouveau kiosque des tramways, place St-François — station centrale du réseau, s'il vous plaît !

L'autre soir, un étranger demandait à un passant de lui indiquer le kiosque central des tramways.

— Oh ! m'sieu, c'est pas difficile ; vous n'avez qu'à aller à l'endroit le plus sombre de la place. C'est là !

Et le moment ne paraît pas encore venu de graver le mot « lux » au fronton de ce kiosque, car la commune dit : « C'est à la Société des tramways d'en éclairer le pourtour ». Et la Société des tramways riposte : « Nous éclairons notre kiosque à l'intérieur ; à la commune d'en éclairer les abords ! »

Maintenant, l'absence d'éclairage est peut-être une nouvelle manière de signaler les choses à l'attention des passants ? J. M.

Chacun son affaire. — Entre médecin et client :

— Votre fièvre doit vous donner une soif terrible ? Je vais vous la couper.

— Coupez la fièvre, si vous voulez, docteur. Quant à la soif, permettez-moi de m'en charger.

Compliment. — Lecteur à romancier :

— Et votre dernier roman. Admirable ! Génial ! Sublime !... Ah ! cher maître, je donnerais bien cent sous pour avoir votre talent !

FRANÇAIS DE GERMANIE

Les Allemands se vantent souvent d'avoir sur nous, *welches*, et sur les Français, en général, une supériorité incontestable : celle de savoir presque tous notre langue, alors que bien peu d'entre nous savent la leur.

Ils ont raison. Seulement, nous nous demandons si les Allemands ont tant que cela sujet de tirer vanité de leurs connaissances en langue française. Qu'en juge par la lettre suivante, absolument authentique, écrite par le directeur d'un grand hôtel de l'Allemagne au président d'une société de notre canton.

« Monsieur,

» En réponse du votre aimable lettre du..., je vous offre logement inclusif le petit déjeuner par personne à 4 M. par jour. Vous aurez plusieurs chambres à un et guillie à deux lits, confortable comme possible. Ver des arrangements pour votre arrêté à (*ici le nom de la ville*) je donne ordre à mon concierge pour vous faire une liste de visitation possible pendant cette temps, inclusif une toure à voiture excursant la ville.

» Je serais très content de réservoir bientôt une réponse acceptant ma proposition et je vous assure de faire tout à votre choix je reste votre dévoué serviteur. » (Signature).

De la part d'un maître d'hôtel, une corporation où la connaissance des principales langues étrangères est indispensable, c'est un peu fort tout de même.

Grand Théâtre. — Le succès de la saison d'opérette s'affirme de jour en jour. Nos artistes ne jouent que devant des salles combles. Voici les spectacles de la semaine.

Dimanche 27 avril, à 8 1/4 h., dernière représentation de *La Veuve Joyeuse*, opérette en 3 actes avec ballets, musique de Frantz Lehár.

Mardi 29 avril, à 8 1/4 h., *La Poupee*, opérette en 4 actes et 5 tableaux avec ballets, musique d'Autran.

Mercredi 30 avril, à 8 1/4 h., deuxième représentation populaire. Location dès 7 heures du matin.

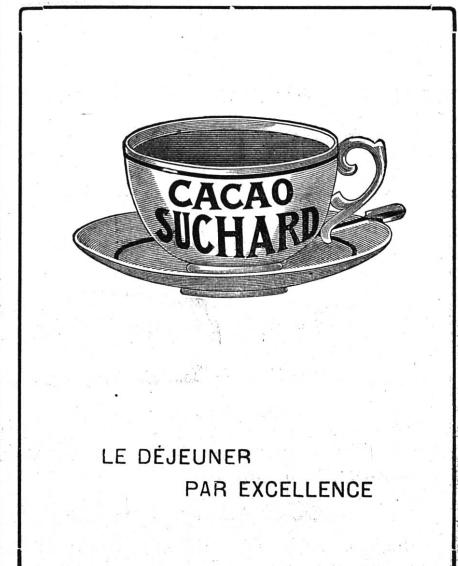
Vendredi et samedi 2 et 3 mai, pour la première fois à Lausanne, deux représentations de *Cartouche*, opérette en 3 actes, avec ballets, musique de Claude Terrasse.

* * *

Kursaal. — Au Kursaal, la revue a pris fin ; son succès s'est soutenu durant 50 représentations. C'est un beau chiffre. Depuis le 21, le rideau se lève sur un nouveau succès, succès de rire, qui tiendra l'affiche jusqu'à demain soir dimanche inclusivement. Il s'agit de *La Prise de Berg-op-Zoom*, de Sacha Guitry, fort bien interprétée par MM. Tapie et Ganian, Mme Daurial et Miss Sinclair. — Demain, matinée et soirée.

* * *

Lumen. — Toujours à l'affût des nouveautés et attractions, le Lumen a organisé, dès hier et jusqu'au jeudi 1er mai, une *semaine de gala*, sans augmentation de prix. Outre un programme cinématographique des plus captivants, le programme portera une série d'attractions-vévodettes qui font fureur au Kursaal de Genève, ent're autres l'hilarante pantomime acrobatique américaine : *Les Cambrioleurs de New-York*, qui fera courir tout Lau-sanne.



LE DÉJEUNER

PAR EXCELLENCE

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FÄTIO & Cie.